



AN 1867.

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

Commune de Saint André de Cubzac

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} instance de
BORDEAUX

Registre des Naissances.

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code Napoléon, coté et paraphé le présent registre, contenant *vingt dix* feuillets pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *Saint André de Cubzac*. pendant l'an 1867.

A Bordeaux, le 31 décembre 1866.

E. Van de S. V. V.

NOTA. MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes, et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le procureur impérial. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

N^o 1

Du 2 Janvier



Pierre Lafont

De deux Janvier mil huit cent soixant sept à onze heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Lafont, né le trente un Décembre dernier au village de Lagrange commune de S^t André de Cobar, fils légitime de Pierre Lafont cultivateur, âgé de quarant neuf ans, marié et Simon ont ensemble au dit lieu de la Grange.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Justin Camus marchand, âgé de vingt sept ans. Second témoin Jean Rousseau concierge de la Mairie âgé de soixante un ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et nous le déclarant qu'il est vrai.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Caspant, maire de S^t André de Cobar, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Justin Camus
J. M. Rousseau

N^o 2

Du 6 Janvier

Jeanne Roussel

Du six Janvier mil huit cent soixante sept à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Roussel née hier à deux heures du matin, fille légitime d'Antoine Roussel portillon, âgé de trente six ans et de Suzanne Giraud sans profession âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de S^t André de Cobar, où est né l'enfant.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Rousseau concierge de la Mairie, âgé de soixante un ans. Second témoin Jean Rougier employé du télégraphe, âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.

N° 3

Sur la requête et présentation à nous faite par
Madame Genevieve sage femme, âgée de trente cinq ans
demeurant au P. André de Cuhar, nous avons rédigé au
présent acte que les témoins et le déclarant ont signé
avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean et Michel
Castant, maire du P. André de Cuhar, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Juge Jean J. M. Castant
H. f. Genevieve M. Castant

N° 3

Du 14 Janvier

Maria Durant

Du quatorze Janvier mil huit cent soixante
sept à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Marie Durant née
à son a quatre heures du matin au Bourg de St.
André de Cuhar, fille légitime de Pierre Durant
charpentier âgé de vingt huit ans, et de Marie Perron
sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et
demeurant ensemble au Bourg de St. André de Cuhar.

Le père de l'enfant a été reconnu être le même
Pierre Durant Demeurant au Sarrasin garde
champêtre, âgé de cinquante neuf ans, Second témoin
Georges Savinien Serrurier, âgé de vingt cinq ans
habitant de cette Commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, maire du P. André de Cuhar, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Durant
Sarrasin Serrurier
J. M. Castant

N° 4

Du 17 Janvier



Louis Cabustan

Du dix sept Janvier mil huit cent soixante sept
à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Louis Cabustan né à jour
à huit heures du matin au village de Teyrelbad
commune du P. André de Cuhar, fils légitime de
Arnaud Cabustan tonnelier âgé de quarant ans, et de
Marie A. demeurant ensemble au dit lieu de Teyrelbad.

Le père de l'enfant a été reconnu être le même
Pierre Louis Demeurant au Sarrasin garde champêtre
âgé de cinquante neuf ans, Second témoin Raymond Gerbi
âgé de cinquante ans, habitant de cette commune,
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont
signé avec nous après lecture; sur la requête et présentation
à nous faite par le père de l'enfant qui a signé
également.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castant, maire du P. André de Cuhar, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Cabustan Arnaud

Raymond Gerbi

J. M. Castant

N° 5

Du 26 Janvier

Odette Marie

Victoire Letourneur

Du vingt six Janvier mil huit cent soixante
sept à huit heures du soir.

Acte de naissance de Odette Marie Victorine
Letourneur née le vingt quatre Janvier à quatre heures
du soir au Bourg de St. André de Cuhar, fille légitime
de Jean Victor Letourneur charpentier âgé de vingt cinq
ans et de Jeanne Letourneur, âgée de dix sept ans,
mariés et demeurant ensemble au Bourg de St. André
de Cuhar.

Le père de l'enfant a été reconnu être le même
Pierre Louis Demeurant au Sarrasin garde champêtre de la

1827
Moussy, âgé de soixante-un ans, Second témoin Jean
Bouguet, employé du télégraphe, âgé de trente quatre ans,
habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation a nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean-Baptiste Bastant,
maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

M. J. Bastant
J. M. Bastant

N° 6

Du vingt huit janvier mil huit cent soixante
sept à six heures du matin.

Du 21 janvier Acte de naissance de Jeanne Vigolle, née le vingt
trois janvier à sept heures du soir au lieu de Riv. Wilson
commune de S. André de Cubzac, fille légitime de
Vigolle cultivateur âgé de cinquante ans et de Doré
Bathemine cultivateur âgée de trente-un ans, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de Riv. Wilson.

Le père de l'enfant a été reconnu et reconnu.

Premier témoin Jacques Argoust cultivateur âgé de
trente deux ans, Second témoin Jean Roussier, concubine
de la Mairie âgé de soixante-un ans, habitants de cette
commune.

Sur la requête et présentation a nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le
second témoin a signé avec nous après lecture et nous le premier
qui a été le mari, le déclarant a été aussi le mari légitime.

Constaté suivant la loi par moi Jean-Baptiste Bastant,
maire de S. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Bastant

Le trente-un janvier mil huit cent soixante sept
à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Arnaud Gasté, né le

N° 7

Du 21 janvier jour à sept heures du matin, au lieu de Chatain commune
de S. André de Cubzac, fils de Thomas Gasté
cultivateur âgé de quarante deux ans et de Marie Gasté
Bathemine cultivateur âgée de trente sept ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Chatain.



Arnaud Gasté âgé de soixante-un ans, Second témoin Jean Marie Moreau
marchand, âgé de trente six ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation a nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
ont signé avec nous après lecture et nous le premier qui a été le mari.

Constaté suivant la loi par moi Jean-Baptiste Bastant,
maire de S. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Bastant
J. M. Bastant

N° 8

Du 2 février jour à neuf heures du matin, au lieu de Riv. Wilson
commune de S. André de Cubzac, fille légitime de
Jean Peneau cultivateur, âgé de vingt neuf ans et de
Marie Lavialle cultivateur, âgée de vingt trois ans,
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Riv. Wilson.

Le père de l'enfant a été reconnu et reconnu.

Premier témoin Jean Roussier concubine de la Mairie
âgé de soixante-un ans, Second témoin Jean-Baptiste Bastant
âgé de quarante sept ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation a nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean-Baptiste Bastant,
maire de S. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Peneau
J. M. Bastant

N° 9

Du 9^e Février
Chemin de la

Du cinq^e Février mil huit cent soixante sept à
trois heures du soir.
Acte de naissance de Chérie Berniard, née hier
à son père au bourg de St. André de Cubzac
fille légitime de Etienne Berniard boulanger, âgé de
vingt huit ans et de Chérie Cognat sans profession
âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble
au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bascand boucher, âgé de cinquante
quatre ans, demeurant à St. André de Cubzac, Commune de St.
André de Cubzac. Second témoin Jean T. Bascand Conjoint
de la Mairie, âgé de soixante un ans, demeurant à St.
André de Cubzac.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
les témoins ont signé avec nous après lecture.
Constaté devant la loi par moi Jean Michel
Castanet, maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

E. Berniard (quatre) J. Michel Castanet

N° 10

Du 9^e Février
Jean Lams

Du neuf^e Février mil huit cent soixante sept
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Jean Lams, né hier à six
heures du soir à la Vignolle Commune de St. André
de Cubzac, fils légitime de Jean Lams cultivateur âgé
de trente ans et de Jeanne Ester cultivateuse, âgée de
vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au
dit lieu de la Vignolle.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Biquet, marié, âgé de
quarante trois ans, Second témoin Jean T. Bascand Conjoint
de la Mairie, âgé de soixante un ans, habitants de cette
Commune.



Jour

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
les témoins ont signé avec nous après lecture et en la
déclarant qu'il est né vivant.
Constaté devant la loi par moi Jean Michel
Castanet, maire de St. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Pierre Biquet J. Michel Castanet

N° 11

Du 12^e Février
Jeanne Dufour

Du douze^e Février mil huit cent soixante sept
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Dufour, née le douze
à six heures du soir au village de Plagne commune
de St. André de Cubzac, fille légitime de Pierre
Dufour boucher, âgé de vingt cinq ans et de Marie
Seriat sans profession, âgée de vingt ans, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu au port de Plagne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean T. Bascand Conjoint de la Mairie
âgé de soixante un ans, demeurant à St. André de Cubzac.
Second témoin Jean Bascand, cultivateur, âgé de quarante
ans, demeurant à St. André de Cubzac.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel
Castanet, maire de St. André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

M. Dufour J. Michel Castanet

N° 12
Du 27 Février
Jean Biais

De vingt cinq heures mil huit cent
sept à sept à deux heures du soir
Acte de naissance de Jean Biais né à
deux heures du matin au village du port de Plagny
de S. André de Cubacq, fils légitime de André Meunier
charpentier de navire âgé de vingt quatre ans, et de
son épouse Philippine Rousseau sans profession, âgée de vingt
ans mariés et demeurant ensemble au dit lieu du port
de Plagny.

Le père de l'enfant a été reconnu et le marcé
Premier témoin Jean Rousseau concubine de la Noce
âgé de trente ans. Second témoin Jean Vigez
âgé de vingt cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Jean Michel
Gastant, maire de S. André de Cubacq, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Biais Jean Vigez
J. M. Gastant

N° 13
Du 9 Mars
Mathurin Elie

De neuf heures mil huit cent soixante
sept à cinq heures du soir
Acte de naissance de Mathurin Elie, né à
à trois heures du soir au lieu du Rouilh, commune de
S. André de Cubacq, fils légitime de Etienne Elie
cultivateur âgé de vingt trois ans, et de Françoise Gastaut
cultivateur, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu du Rouilh.

Le père de l'enfant a été reconnu et le marcé
Premier témoin Darnaud de Larzacin garde champêtre
âgé de cinquante ans. Second témoin Jean Rousseau
concubine de la Noce âgé de trente ans, habitant
de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par

Précédé à l'acte de
naissance et huit heures
mil huit cent soixante
sept, huit heures mil
huit cent soixante sept
P. Elie
J. Elie



le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous après lecture
et nous le déclarant qui l'a été vu signé.
Contaté suivant la loi par moi Jean Michel
Gastant, maire de S. André de Cubacq, remplissant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Rousseau J. M. Gastant

N° 14
Du 16 Mars
Vial Soubranne

De deux heures mil huit cent soixante sept
à deux heures du matin
Acte de naissance de Vial Soubranne
né à quatre heures du soir à son lieu de naissance au village
de Plagny, commune de S. André de Cubacq, fils
légitime de Jean Vial Soubranne tonnelier âgé de
trente deux ans et de Marie Colin sans profession,
âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Plagny.

Le père de l'enfant a été reconnu et le marcé
Premier témoin Jean Gelly propriétaire âgé de trente
neuf ans. Second témoin Jean Reichet menuisier âgé de
cinquante deux ans, demeurant à S. André de Cubacq.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous
après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Jean Michel
Gastant, maire de S. André de Cubacq, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.
Jean Gelly Reichet
Vial Soubranne J. M. Gastant

Reconnaisance
Francis Robert

Aujourd'hui vingt deux heures mil huit cent soixante sept
sept à deux heures du matin, devant nous Jean Michel
Gastant, maire de S. André de Cubacq, remplissant les
fonctions d'officier public de l'état civil, est présentée

Jeune Robert Arturienne, âgée de quarante ans,
demeurant au village de Poyrelade, commune de St.
André de Cubzac, laquelle nous a déclaré qu'elle a reconnu
pour son enfant du sexe masculin, qui nous avons enregistré
le vingt sept Décembre mil huit cent soixante six, tant le
nom de François. La dite déclaration faite en présence
des sieurs Darnoux du Sarrasin garde champêtre, âgé
de cinquante neuf ans, et Jean Rousseau concub. g. de la
Mairie âgé de soixante ans, habitants de cette commune,
lesquels ont signé avec nous le présent acte après lecture
fait, et non la déclarant qui a dit ne savoir.

Jarrayz Jourd'hean

J. M. Cassan

N° 16

Du 24 Mars

Elisabeth Vigé

Du vingt quatre Mars mil huit cent
soixante sept à neuf heures du matin
Acte de naissance de Elisabeth Vigé, née le
vingt deux de ce mois à huit heures du soir au bourg de
St André de Cubzac, fille de François Vigé tailleur de
pierre, âgé de trente neuf ans, et de Marie Maillet âgée
de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au
bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Charpentier Pierre tailleur de pierre
âgé de vingt huit ans. Second témoin Jean Rousseau
concub. g. de la Mairie, âgé de soixante un ans, habitants
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
lesdits témoins et la déclarant ont signé avec nous après
lecture et non le père qui a dit ne savoir.

Constaté suivant la loi par nous Jean Michel
Cassan, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jarrayz Jourd'hean

J. M. Cassan

N° 16
Du 25 Mars



François Charpentier

Trey

Du vingt cinq Mars mil huit cent soixante
sept à six heures du matin

Acte de naissance de François Charpentier, né
le six de ce mois du matin au bourg de St André de Cubzac,
fils légitime de Pierre Charpentier tailleur de pierre
âgé de vingt huit ans, et de Catherine Cognat, âgée
de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au
bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin François Vigé tailleur de pierre, âgé
de trente neuf ans. Second témoin Jean Rousseau concub. g.
de la Mairie, âgé de soixante un ans, habitants de
cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
lesdits témoins ont signé avec nous après lecture et non le
déclarant qui a dit ne savoir.

Constaté suivant la loi par nous Jean Michel
Cassan, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jarrayz Jourd'hean

J. M. Cassan

N° 17

Du 26 Mars

Jeanne Lafaye

Du vingt six Mars mil huit cent
soixante sept à dix heures du matin

Acte de naissance de Jeanne Lafaye, née le
à cinq heures et demie du matin au bourg de St.
André de Cubzac, fille légitime de Mathieu
Lafaye veuve de long, âgé de vingt huit ans et de
Marie Bae sans profession âgée de vingt trois ans,
mariés et demeurant ensemble au bourg de St André
de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Michel Cassan, âgé de
trente ans. Second témoin Guillaume Balle tailleur

N° 18
 Du 10 Mars
 Mari Canet

Le premier âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constata surant le loi par moi Jean Etienne Constant, maire de l'arrondissement de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

O. B. Lafay Mathieu

Belluc R. M. Constant

N° 19
 Du 10 Mars
 Mari Canet

Le premier âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constata surant le loi par moi Jean Etienne Constant, maire de l'arrondissement de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

O. B. Lafay Mathieu

Belluc R. M. Constant

O. B. Lafay Mathieu

Belluc R. M. Constant

N° 19
 Du 10 Mars



N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

N° 19
 Du 10 Mars

Le premier âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constata surant le loi par moi Jean Etienne Constant, maire de l'arrondissement de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

O. B. Lafay Mathieu

Belluc R. M. Constant

O. B. Lafay Mathieu

Belluc R. M. Constant

O. B. Lafay Mathieu

Belluc R. M. Constant

O. B. Lafay Mathieu

Belluc R. M. Constant

O. B. Lafay Mathieu

Belluc R. M. Constant

habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
le père du défunt, nous avons rédigé le présent acte que
les témoins ont signé avec nous après lecture et audit de l'acte
qui a été lu.

Contraté suivant la loi par moi Jean Etichel
Gastant, maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Je soussigné *Je soussigné*
P. M. Gastant

N° 21
Du 9 Avril
Sept à dix heures du matin
Acte de naissance de Jean Raymond né à Jean
à neuf heures du matin au bourg de St André de
Cubzac, fils légitime de Jean Raymond Chauronne
âgé de vingt neuf ans et de Marie Blais son
épouse, âgée de vingt cinq ans; mariés et demeurant
ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le père du défunt a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Roussier concubine de la Mairie
âgé de cinquante un an. Second témoin Pierre Laurent
propriétaire, âgé de cinquante ans, habitants de cette
commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père du défunt nous avons rédigé le présent
acte que le témoin et le déclarant ont signé avec
nous après lecture.

Contraté suivant la loi par moi Jean Etichel
Gastant, maire de St André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean Laurent *Je soussigné*
P. M. Gastant

N° 22
Du 12 Avril



Jeanne

De douze heures mil huit cent soixante et sept
à quatre heures du soir

Acte de naissance de Jeanne, née à onze
heures du soir au bourg de St André de Cubzac, fille
naturelle de Jean Pochon sans profession, âgé de
dix neuf ans, demeurant au bourg de St André de
Cubzac, et de père inconnu.

Le père du défunt a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Roussier concubine de la
Mairie, âgé de cinquante un an. Second témoin Charles
Garnier Charpentier, âgé de cinquante huit ans, habitant
de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
M. Pochon V. Pochon âgé femme, nous avons rédigé
le présent acte que le témoin et le déclarant ont
signé avec nous après lecture; ces témoins demeurant
à St André de Cubzac.

Contraté suivant la loi par moi Jean Etichel
Gastant, maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Je soussigné *Je soussigné*
P. M. Gastant

N° 23
Du 15 Avril
Marie Gros

décédée à Bordeaux
le 24 Decembre mil
neuf cent cinquante six
de dix sept Decembre mil
neuf cent cinquante six
de Marie,

De quatre heures mil huit cent soixant
sept à neuf heures du matin
Acte de naissance de Marie Gros née à
à onze heures et demie au lieu de la commune
de St André de Cubzac, fille légitime de Jean
Gros concubine, âgé de vingt deux ans et de Marie
Roussier sans profession, âgée de vingt deux ans;
mariés et demeurant ensemble à St André de
Cubzac (Canton de Brillac (Gironde)).

Le père du défunt a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Vige boulanger, âgé de
vingt quatre ans. Second témoin Jean Roussier
âgé de vingt quatre ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite

Je soussigné
P. M. Gastant

Par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant, maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Père Pigeon Pierre Gros
 Auguste Vianin J. M. Constant

N° 24
 Du 23 Avril
 Magdelaine Laforgue

Du vingt trois Avril mil huit cent soixante sept à cinq heures du soir.
 Acte de naissance de Magdelaine Laforgue née à cinq heures du matin au bourg de St. André de Cubzac, fille légitime de Pierre Laforgue marin âgé de vingt neuf ans et de Jeanne Thérèse Cousturier âgée de vingt huit ans; mariés et demeurant ensemble au village du port de Plaque Commun de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Jean Rousseau concubine de la Noémie, âgé de soixante un ans. Second témoin Jacques Ravis Atlantais, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant, maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.
 J. M. Constant Laforgue

N° 25
 Du 24 Avril



Jean Francis Bertin

Jeune J.

Du vingt quatre Avril mil huit cent soixante sept à neuf heures du matin.
 Acte de naissance de Jean Francis Bertin, né à cinq heures et demie du matin au lieu du Marquisat Commun de St. André de Cubzac, fils légitime de Jean Bertin cultivateur, âgé de vingt cinq ans et de Marie Bertin sans profession, âgée de vingt neuf ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu du Marquisat.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Jean Guibert propriétaire âgé de soixante dix ans. Second témoin Jean Chauvès propriétaire âgé de quarante huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant, maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Bertin Aubert Chauvès
 J. M. Constant

N° 26

Du 24 Avril

Anne Barrière

Du vingt quatre Avril mil huit cent soixante sept à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Anne Barrière, née à huit heures du matin au lieu du Souquet Commun de St. André de Cubzac, fille légitime de Pierre Barrière cultivateur âgé de vingt sept ans et de Marie Gytos cultivateuse âgée de vingt six ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu du Souquet.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Jean Rousseau concubine de la

N° 27
M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai

M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai

M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai

M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai

M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai

M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai

M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai

M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai

M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai

M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai
M. n° 27
Du 7 Mai

N° 28
Du 7 Mai



N° 28
Du 7 Mai

N° 28
Du 7 Mai
N° 28
Du 7 Mai
N° 28
Du 7 Mai

N° 28
Du 7 Mai
N° 28
Du 7 Mai
N° 28
Du 7 Mai

N° 28
Du 7 Mai
N° 28
Du 7 Mai
N° 28
Du 7 Mai

N° 28
Du 7 Mai
N° 28
Du 7 Mai
N° 28
Du 7 Mai

N° 29

N° 29
Du 20 Mai

N° 29
Du 20 Mai

N° 29
Du 20 Mai
N° 29
Du 20 Mai
N° 29
Du 20 Mai

N° 29
Du 20 Mai
N° 29
Du 20 Mai
N° 29
Du 20 Mai

N° 29
Du 20 Mai
N° 29
Du 20 Mai
N° 29
Du 20 Mai

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont signé avec nous après lecture et pour le déclarant qui a été en son nom.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel Bastant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Michel Baillon
J. M. Bastant

N° 30

Du 6 juin

Gabriel Lassalle

Du six juin mil huit cent soixante sept à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Gabriel Lassalle, né à quatre heures et demi du matin au cheval blanc commun de St André de Cubzac, fils légitime de Philippe Lassalle fermier, âgé de vingt neuf ans et de Joséphine Dubouquet sans profession, âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu du Cheval Blanc.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Rousseau concierge de la commune, âgé de soixante un ans. Second témoin Pierre Beaupertuis commis marchand, âgé de trente trois ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel Bastant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

P. Beaupertuis
J. M. Bastant

N° 31

Du 7 juin



Jean Baptiste Hippolyte Lassalle

De sept juin mil huit cent soixante sept à deux heures du soir.
Acte de naissance de Jean Baptiste Hippolyte Lassalle né à quatre heures du soir au bourg de St André de Cubzac, fils légitime de Jean Baptiste Lassalle commis principal des contributions, âgé de quarante neuf ans et de Noémie Prost hébergère sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Clotilde Labatut âgé de quarante huit ans. Second témoin Jean Hugues employé de télégraphe, âgé de trente cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel Bastant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Hugues
J. M. Bastant

N° 32

Du 7 juin

François Gérard

De sept juin mil huit cent soixante sept à quatre heures du soir.
Acte de naissance de François Gérard né à deux heures du soir au lieu de la Chaux commune de St André de Cubzac, fils légitime de Jacques Gérard carrier, âgé de vingt un ans et de Jeanne Raynaud couturière, âgée de vingt un ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Chaux.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Robert Hickory, Savonier pharmacien,
âgé de vingt huit ans, demeurant à Saint André de Cubra.
Second témoin Francis Moynard, propriétaire âgé
de vingt quatre ans, demeurant à Caprevaux (canton
de Saint André de Cubra).

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
que les témoins et le déclarant ont signé avec nous
après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Jean Michel
Castant, maire de Saint André de Cubra, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Gérard
B. Huvion MA in od for
J. M. Castant

N° 33

Du 8 juin

Simon
Siene

esté à Saint André.
Cibac (grande) Ca
de cinquante et un.
quatre de cinquante
neuf cent cinquante
Le Maire
de Cubra

Du huit juin mil huit cent soixante
sept à onze heures du matin.

Acte de naissance de Simon, né hier à midi
au village de Peyrabad commune de Saint André
de Cubra, fils naturel de Stm Pierre
son père, âgé de vingt deux ans, demeurant
au dit lieu de Peyrabad, et de son inconnue.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Rousseau conjoint de la
Mairie âgé de soixante un ans. Second témoin Jaques
âgé de quatre vingt un ans, demeurant à cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par M. Genuilh, sage femme, nous avons
rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant
ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Jean



Michel Castant, maire de Saint André de
Cubra, faisant la fonction d'officier public de
l'état civil.

Montant

J. Genuilh S. M. Castant

N° 34

Du 20 juin

Jean Bellu

Du vingt juin mil huit cent soixante sept
à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Bellu, né le
huit de ce mois à huit heures du soir au lieu de Montant
commune de Saint André de Cubra; fils légitime de Jean
Bellu marié âgé de vingt ans, et de Marie Morin
conjointe âgée de vingt un ans, mariés et demeurant
ensemble 60 ans la commune de Saint André de Cubra.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Rousseau conjoint de la Mairie
âgé de soixante un ans. Second témoin Jacques conjoint
âgé de soixante un ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Jean Michel
Castant, maire de Saint André de Cubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Montant Gérard Jean Bellu
J. M. Castant

N° 35

Du 21 juin

Catherine Simon

Du vingt un juin mil huit cent soixante
sept à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Catherine Simon
née hier à neuf heures du soir au lieu de Montant
commune de Saint André de Cubra; fille légitime de Stm
André Cathala, âgé de vingt sept ans, et de

22 812 Marguerite Petit cultivateur, âgé de vingt quatre
ans, marié et demeurant ensemble au dit lieu de
Lubac.

Le second enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Beauprestin, comme marié, âgé de
vingt quatre ans. Second témoin Jean Bourgeon
concubine de la mère, âgé de soixante un an, habitants
de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
témains ont signé avec nous après lecture et nous chascun
qui a été de l'avis.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castalet, maire de St André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public du dit état civil.

J. M. Castalet
J. M. Castalet

N° 36

Du 24 Juin

Chère Jeanne
Lucienne Doré

Du vingt quatre juin mil huit cent trente
sept à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Chère Jeanne Lucienne
Doré, née à quatre heures du matin au bourg
de St André de Cubzac, fille légitime de Antoine
Doré cultivateur, âgé de trente deux ans et de Catherine
Lucienne Doré, âgée de vingt neuf ans, mariés
et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le second enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Eusebe Vige, propriétaire, âgé de
vingt huit ans. Second témoin Jean Vicos, propriétaire
âgé de cinquante trois ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte que les témoins et le déclarant ont signé avec
nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castalet, maire de St André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public du dit état civil.

Yicos Eusebe Vige Doré
J. M. Castalet

N° 37

Du 26 Juin

Berthe Marie
Paulhac

Du vingt six juin mil huit cent trente
sept à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Berthe Marie Paulhac
née le vingt quatre de ce mois au bourg de St André
de Cubzac à huit heures et demi du matin, fille
légitime de Francis Paulhac mineur, âgé de vingt
sept ans et de Jeanne Bourgeon, sans profession, âgée
de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble
au bourg de St André de Cubzac.

Le second enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Eusebe Vige, comme marié, âgé de
vingt ans. Second témoin Pierre Vige cultivateur, âgé
de vingt quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte que les témoins et le déclarant ont signé avec
nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean
Michel Castalet, maire de St André de Cubzac,
faisant la fonction d'officier public du dit état civil.

Ch. Doré Vige Pierre
Paulhac Francis J. M. Castalet

N° 38

Du 9 Juillet

Jeanne Landis

Du neuf juillet mil huit cent trente
sept à huit heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Landis

N° 44 Du deux Août mil huit cent soixante sept à neuf
 Acte de naissance de Jeanne Eliza beth Desbordes
 née à six heures du matin au bourg de St André
 de Buche, fille légitime de Jean Henry Desbordes
 homme âgé de trente quatre ans, et de Marie Berthe
 Desbordes, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble
 au bourg de St André de Buche.

Le said enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Jean Rousseau concierge de la Mairie
 âgé de soixante un ans. Second témoin Jean Bergey
 employé au télégraphe, âgé de trente cinq ans, habitant de
 cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a
 été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contatsé devant le loi par moi Jean Michel
 Costant, maire de St André de Buche, faisant la
 fonction d'officier public de l'état civil.

W. Bergey

Desbordes Henry
 J. M. Costant

N° 45 Du dix neuf Août mil huit cent soixante
 sept à deux heures du soir.

Acte de naissance de Etienne Joseph Cabutau
 né hier à cinq heures et demie du soir au bourg de St
 André de Buche, fils légitime de Etienne Guisman
 Cabutau horloger âgé de quarante huit ans et de
 Jeanne Anne Landreau sans profession, âgée de trente
 neuf ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de
 St André de Buche.

Le said enfant a été reconnu être masculin.

169
 Premier témoin Jean Elie beth Sabatier, âgé de
 quarante huit ans. Second témoin Louis Lambert
 propriétaire, âgé de soixante six ans, habitant de
 cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a
 été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contatsé devant le loi par moi Jean Michel Costant,
 maire de St André de Buche, remplissant la fonction
 d'officier public de l'état civil.

Elie beth Sabatier
 Louis Lambert
 J. M. Costant

N° 46

170
 Du 21 Août

Jean Peneau

171
 Du vingt un Août mil huit cent soixante
 sept à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Peneau, née hier
 à onze heures du matin au village du port de Plaque
 commune de St André de Buche, fille légitime de

Jean Peneau trombeur âgé de vingt quatre ans, et de
 Marie Degas sans profession, âgée de vingt un ans,
 mariés et demeurant ensemble au dit lieu du port de Plaque.

Le said enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Louis Maillot concierge de la Mairie âgé de
 Second témoin Jean Rousseau concierge de la Mairie âgé de
 soixante un ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a
 été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contatsé devant le loi par moi Jean Michel
 Costant, maire de St André de Buche, faisant
 la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Maillot
 Rousseau
 J. M. Costant

N. 47
Du 5^e de
Louis Pichon

Sept a deux heures du matin
Acte de naissance de Louis Pichon né le 5^e de
au lieu du bourg de St. André de Cudreau, fils légitime
de Louis Pichon mineur âgé de vingt quatre ans et de
Elvira Bonlie Perquis son épouse, âgée de vingt quatre ans,
mariés et demeurant ensemble à Bordeaux rue de la Bastille
Le lieu de l'enfant a été reconnu par le
Premier témoin Pierre Cabutiau horloger âgé de
quarante huit ans. Second témoin Pierre Larman
propriétaire, âgé de cinquante huit ans, habitant de
cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Cleric, maire de St. André de Cudreau, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.
P. Cabutiau
Pichon
J. M. Cleric

N. 48
Du 4^e de
Bertrand Barrière

Sept a deux heures du soir
Acte de naissance de Bertrand Barrière
né le 4^e de deux heures du matin au lieu de Barlet
commune de St. André de Cudreau, fils légitime de Jean
Barrière cultivateur âgé de vingt deux ans et de Marie
Andréa cultivateuse, âgée de vingt deux ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Barlet.
Le lieu de l'enfant a été reconnu par le
Premier témoin Pierre Cabutiau horloger âgé de
quarante huit ans. Second témoin Jean Michel
âgé de cinquante huit ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Cleric, maire de St. André de Cudreau, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.
P. Barrière
Michel
J. M. Cleric

N. 49
Du 5^e de
Marie Fourmet

Sept a deux heures du soir
Acte de naissance de Marie Fourmet, née le 5^e
à deux heures du matin au lieu de Fourmet commune
de St. André de Cudreau, fille légitime de Jacques
Fourmet carrier, âgé de vingt cinq ans et de Philippine
Pellu couturière âgée de vingt ans, mariés et demeurant
à Saint. ensemble au dit lieu de Fourmet.
Le lieu de l'enfant a été reconnu par le
Premier témoin Pierre Denis propriétaire, âgé de quarante
neuf cent cinquante huit ans. Second témoin Jean Gelly
propriétaire, âgé de cinquante huit ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Cleric, maire de St. André de Cudreau, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.
P. Denis
jean Gelly
Fourmet
J. M. Cleric

N.º 10
Du 7 7^{bre}
 Du sept Septembre mil huit cent soixante sept à trois heures du soir.
 Acte de naissance de Guillaume Jeannement, né hier à onze heures du matin au bourg de St André de Cabrais, fils légitime de Pierre Jeannement, teneur de banque, âgé de vingt huit ans et de Jeanne Cognat, teneur de banque, âgé de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cabrais.
 Le tiers de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premiers témoins Jean Roussier, concubine de la défunte, âgée de soixant ans, veuve de Pierre Roussier, la son sans profession, âgée de soixante ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et par le déclarant qui a été lu.
 Contaté devant la loi par moi Jean Michel, notaire, muni de l'autorité de Cabrais, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
J. Michel
J. M. Roussier

N.º 11
Du 9 7^{bre}
 Du 9 7^{bre}
 Jean Lafon
 Décédé à Ligon (54) le 28 Août 1861, âgé de quatre dix huit ans, mil neuf cent quatre.
 Le tiers de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premiers témoins Jean Roussier, concubine de la défunte, âgée de soixant ans, veuve de Pierre Roussier, la son sans profession, âgée de soixante ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et par le déclarant qui a été lu.
 Contaté devant la loi par moi Jean Michel, notaire, muni de l'autorité de Cabrais, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
J. Michel
J. M. Roussier

N.º 12
Du 14 7^{bre}
 Du 14 7^{bre}
 Thimier
 Durant hon
 Du quatorze Septembre mil huit cent soixante sept à onze heures du matin.
 Acte de naissance de Thimier, né hier à cinq heures du matin au bourg de St André de Cabrais, fils légitime de Pierre Thimier, teneur de banque, âgé de quarante huit ans, et de Marie Adeline, âgée de trente sept ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cabrais.
 Le tiers de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premiers témoins Jean Roussier, concubine de la défunte, âgée de soixant ans, veuve de Pierre Roussier, la son sans profession, âgée de soixante ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et par le déclarant qui a été lu.
 Contaté devant la loi par moi Jean Michel, notaire, muni de l'autorité de Cabrais, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
J. Michel
J. M. Roussier

N.º 13
Du 20 7^{bre}
 Du 20 7^{bre}
 Marie Bellu
 Le 20 7^{bre}
 Marie Bellu
 Décédé à St André de Cabrais le 20 Avril mil neuf cent soixante quatre.
 Le tiers de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premiers témoins Jean Roussier, concubine de la défunte, âgée de soixant ans, veuve de Pierre Roussier, la son sans profession, âgée de soixante ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et par le déclarant qui a été lu.
 Contaté devant la loi par moi Jean Michel, notaire, muni de l'autorité de Cabrais, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
J. Michel
J. M. Roussier

Constaté devant la loi par moi Jean Michel
Castant, mari de l'André de Cuba, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.
Allant & Courant Billon
J. M. Courant

Le sept Octobre mil huit cent soixante

N° 14 sept à trois heures du soir.
Acte de naissance de Jean Jacques Xavier Edouard
Allant, né à six heures du matin, au bourg de
Jean Jacques Xavier l'André de Cuba; fils légitime de Stanislas Louis
Edouard Allant & Allant, âgé de vingt sept ans et de Catherine
Gentive sans profession, âgé de vingt cinq ans, mariés
et demeurant ensemble au bourg de l'André de Cuba.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin André Gabriel Jentke, âgé de
vingt sept ans. Second témoin Jean Rouman, concubine de
la mariée, âgé de soixante un ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte lequel
témoin et déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel
Castant, mari de l'André de Cuba, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Stanislas Allant André Gabriel
Jentke J. M. Courant

N° 15 Du 12 8 h
sept à trois heures du soir.
Acte de naissance de Jean Bérard, né le jour
à cinq heures du matin au bourg de

St André de Cuba, fils légitime de
Pascal & Bérard, charbon, âgé de trente sept
ans et de Roseme Catherine Jentke, âgée de
vingt deux ans mariés et demeurant ensemble
au bourg de St André de Cuba.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Christophel Polhu, teneur, âgé de
trente huit ans. Second témoin Jean Rouman, concubine
de la mariée, âgé de soixante un ans, habitant de
cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte que le témoin et le déclarant ont signé avec
nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel
Castant, mari de l'André de Cuba, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Bérard Jentke
J. M. Courant

Le quatorze Octobre mil huit cent

N° 16 Du 14 8 h
Stia Sivi
soixante sept à neuf heures du matin
Acte de naissance de Alce Sivi, né le jour
de à six heures du matin, au bourg de l'André de
Cuba; fils légitime de Vital Sivi plus de
corche, âgé de trente trois ans et de Marguerite Rouman
sans profession, âgé de trente ans, mariés et demeurant
ensemble au bourg de l'André de Cuba.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Estienne Port teneur, âgé de trente
ans. Second témoin Jean Rouman, concubine, âgé de vingt

307
 308
 309
 310
 311
 312
 313
 314
 315
 316
 317
 318
 319
 320
 321
 322
 323
 324
 325
 326
 327
 328
 329
 330
 331
 332
 333
 334
 335
 336
 337
 338
 339
 340
 341
 342
 343
 344
 345
 346
 347
 348
 349
 350
 351
 352
 353
 354
 355
 356
 357
 358
 359
 360
 361
 362
 363
 364
 365
 366
 367
 368
 369
 370
 371
 372
 373
 374
 375
 376
 377
 378
 379
 380
 381
 382
 383
 384
 385
 386
 387
 388
 389
 390
 391
 392
 393
 394
 395
 396
 397
 398
 399
 400
 401
 402
 403
 404
 405
 406
 407
 408
 409
 410
 411
 412
 413
 414
 415
 416
 417
 418
 419
 420
 421
 422
 423
 424
 425
 426
 427
 428
 429
 430
 431
 432
 433
 434
 435
 436
 437
 438
 439
 440
 441
 442
 443
 444
 445
 446
 447
 448
 449
 450
 451
 452
 453
 454
 455
 456
 457
 458
 459
 460
 461
 462
 463
 464
 465
 466
 467
 468
 469
 470
 471
 472
 473
 474
 475
 476
 477
 478
 479
 480
 481
 482
 483
 484
 485
 486
 487
 488
 489
 490
 491
 492
 493
 494
 495
 496
 497
 498
 499
 500
 501
 502
 503
 504
 505
 506
 507
 508
 509
 510
 511
 512
 513
 514
 515
 516
 517
 518
 519
 520
 521
 522
 523
 524
 525
 526
 527
 528
 529
 530
 531
 532
 533
 534
 535
 536
 537
 538
 539
 540
 541
 542
 543
 544
 545
 546
 547
 548
 549
 550
 551
 552
 553
 554
 555
 556
 557
 558
 559
 560
 561
 562
 563
 564
 565
 566
 567
 568
 569
 570
 571
 572
 573
 574
 575
 576
 577
 578
 579
 580
 581
 582
 583
 584
 585
 586
 587
 588
 589
 590
 591
 592
 593
 594
 595
 596
 597
 598
 599
 600
 601
 602
 603
 604
 605
 606
 607
 608
 609
 610
 611
 612
 613
 614
 615
 616
 617
 618
 619
 620
 621
 622
 623
 624
 625
 626
 627
 628
 629
 630
 631
 632
 633
 634
 635
 636
 637
 638
 639
 640
 641
 642
 643
 644
 645
 646
 647
 648
 649
 650
 651
 652
 653
 654
 655
 656
 657
 658
 659
 660
 661
 662
 663
 664
 665
 666
 667
 668
 669
 670
 671
 672
 673
 674
 675
 676
 677
 678
 679
 680
 681
 682
 683
 684
 685
 686
 687
 688
 689
 690
 691
 692
 693
 694
 695
 696
 697
 698
 699
 700
 701
 702
 703
 704
 705
 706
 707
 708
 709
 710
 711
 712
 713
 714
 715
 716
 717
 718
 719
 720
 721
 722
 723
 724
 725
 726
 727
 728
 729
 730
 731
 732
 733
 734
 735
 736
 737
 738
 739
 740
 741
 742
 743
 744
 745
 746
 747
 748
 749
 750
 751
 752
 753
 754
 755
 756
 757
 758
 759
 760
 761
 762
 763
 764
 765
 766
 767
 768
 769
 770
 771
 772
 773
 774
 775
 776
 777
 778
 779
 780
 781
 782
 783
 784
 785
 786
 787
 788
 789
 790
 791
 792
 793
 794
 795
 796
 797
 798
 799
 800
 801
 802
 803
 804
 805
 806
 807
 808
 809
 810
 811
 812
 813
 814
 815
 816
 817
 818
 819
 820
 821
 822
 823
 824
 825
 826
 827
 828
 829
 830
 831
 832
 833
 834
 835
 836
 837
 838
 839
 840
 841
 842
 843
 844
 845
 846
 847
 848
 849
 850
 851
 852
 853
 854
 855
 856
 857
 858
 859
 860
 861
 862
 863
 864
 865
 866
 867
 868
 869
 870
 871
 872
 873
 874
 875
 876
 877
 878
 879
 880
 881
 882
 883
 884
 885
 886
 887
 888
 889
 890
 891
 892
 893
 894
 895
 896
 897
 898
 899
 900
 901
 902
 903
 904
 905
 906
 907
 908
 909
 910
 911
 912
 913
 914
 915
 916
 917
 918
 919
 920
 921
 922
 923
 924
 925
 926
 927
 928
 929
 930
 931
 932
 933
 934
 935
 936
 937
 938
 939
 940
 941
 942
 943
 944
 945
 946
 947
 948
 949
 950
 951
 952
 953
 954
 955
 956
 957
 958
 959
 960
 961
 962
 963
 964
 965
 966
 967
 968
 969
 970
 971
 972
 973
 974
 975
 976
 977
 978
 979
 980
 981
 982
 983
 984
 985
 986
 987
 988
 989
 990
 991
 992
 993
 994
 995
 996
 997
 998
 999
 1000

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par lui et par moi Jean Michel Costant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Vital Perie A. Best

J. Noeuv

J. M. Costant

Du vingt Octobre mil huit cent soixante sept à cinq heures du soir.

Acte de naissance de Jean Giraud, né hier à sept heures et demie du soir au lieu de Gabarieu commune de St André de Cubzac, fille légitime de Joseph Giraud cultivateur, âgé de quarante ans, et de Marguerite Delamur cultivatrice, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Gabarieu.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Mistayes maçon âgé de soixante trois ans. Second témoin Pierre Bergeron cultivateur âgé de soixante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par lui et par moi Jean Michel Costant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Métayes

J. M. Costant

Constaté suivant le lui par moi Jean Michel Costant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Métayes

J. M. Costant

N° 98
 Du 22 8 br
 Jean Nicot

Maria Salignac
 Quatrième le vingt huitième
 mil huit cent soixante sept
 avec Marie Lecomte
 le huitième en juillet mil huit
 cent soixante sept
 Le Maire

Maria de St André de
 Cubzac, le dix huit
 Février mil huit cent quatre
 vingt deux avec Marie
 Chaigneau -
 le 26 Novembre 1952 -

20
 Du vingt deux Octobre mil huit cent soixante sept à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Nicot, né hier à cinq heures et demie du matin au bourg de St André de Cubzac, fils légitime de Pierre Nicot forgeron, âgé de trente neuf ans et de Anne Garimau cultivatrice, âgée de trente six ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Victor Jamin instituteur, âgé de quarante cinq ans. Second témoin Jean Bressan cultivateur de la Moiré, âgé de soixante ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par lui et par moi Jean Michel Costant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Costant

Constaté suivant le lui par moi Jean Michel Costant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Costant

Du vingt un Novembre mil huit cent soixante sept à six heures du matin.

Acte de naissance de Jean Eytié, né hier à trois heures du soir au lieu de la Gâtte commune de St André de Cubzac, fils légitime de Jean Eytié cultivateur, âgé de soixante huit ans et de Marie Chervin sans profession, âgée de soixante ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Gâtte.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Barthelemy Duran propriétaire, âgé de quarante cinq ans. Second témoin Jean Bressan cultivateur de la Moiré, âgé de soixante ans, habitants de cette commune.

Constaté suivant le lui par moi Jean Michel Costant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Commun, sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
où le témoin ont signé avec nous après lecture et nous
déclarant que c'est dit en l'aveu.
Contaté suivant la loi par moi Jean Etienne
Bastant, maire de l'Indre de Luban, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Durand *J. Etienne*
R. M. Bastant

N. 60
Du 28 9^{bre}
Pierre Pyllé

Le vingt-un Novembre mil huit cent
soixante sept à deux heures et demi du matin.
Acte de naissance de Etienne Pyllé, né hier à
quatre heures du soir au lieu de la Gatte, commune de
l'Indre de Luban; fils légitime de Jean Pyllé
cultivateur, âgé de vingt huit ans et de Marie Charron
sans profession, âgée de dix huit ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de la Gatte.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Evariste Durand propriétaire, âgé
de quarante cinq ans. Second témoin Evariste Vigé
marchand, âgé de vingt sept ans, habitants de cette
commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte où le témoin ont signé avec nous après lecture
et nous déclarant que c'est dit en l'aveu.

Contaté suivant la loi par moi Jean Etienne
Bastant, maire de l'Indre de Luban, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Durand *Evariste* *Vigé*
R. M. Bastant

N. 61
Du 9^{bre}
Jean Gassie

Le neuf Décembre mil huit cent soixante
sept à deux heures du matin
Acte de naissance de Jean Gassie, né hier
à deux heures du matin au village de Luban
commune de l'Indre de Luban; fils légitime de
Pierre Gassie charpentier, âgé de quarante huit ans
et de Marie Dier sans profession, âgée de trente
huit ans; mariés et demeurant ensemble au dit
lieu de Luban.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Roussier concubine de la femme
agée de soixante un ans. Second témoin Joseph François Dubé
agé de soixante sept ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte où
le témoin ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Jean
Etienne Bastant, maire de l'Indre de Luban,
faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Gassie *Laffon* *J. Roussier*
R. M. Bastant

N. 62
Du 9^{bre}
Jean Delmas

Le neuf Décembre mil huit cent soixante
sept à deux heures du soir
Acte de naissance de Jean Delmas, né hier à
deux heures du soir au lieu de la Gatte, commune de
l'Indre de Luban; fils légitime de Pierre Delmas
charpentier, âgé de vingt sept ans et de Marie Barignat
sans profession, âgée de vingt quatre ans; mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de la Gatte.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Vigé pasteur, âgé de vingt
cinq ans. Second témoin Jean Roussier concubine de
la femme, âgée de soixante un ans, habitants de
cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite

par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et non le père qui a été vu séparé.
Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castaing, maire de l'arrondissement de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Signé *J. M. Castaing*

1863 Du dix Décembre mil huit cent soixante
sept à neuf heures du matin.

1863 Du 10 D^u *Jean Morby*
Acte de naissance de Jean Morby, né hier à cinq
heures du matin au lieu de la Garonne commune de St.
André de Cubzac, fils légitime de Jean Morby mineur
libre, âgé de trente ans et de Marie Thérèse entente
âgée de vingt huit ans; mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de la Garonne.

Le père de l'enfant a été reconnu et déclaré
Premier témoin Jean Marie Montaudou maréchal, âgé
de trente sept ans. Second témoin Jean Rouman
conjoint de la Mairie âgé de soixante-un ans, habitant de
cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castaing, maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Signé *J. M. Castaing*
J. M. Castaing
J. M. Castaing

1864

1864 Du 19 D^u *Oscar Surin*

1864 Du dix neuf Décembre mil huit cent soixante
sept à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Oscar Surin, né le treize
sept de ce mois à dix heures du matin au bourg de
St. André de Cubzac; fils légitime de Jean Surin
libre, âgé de trente deux ans et de la femme Lande
sans profession, âgée de trente deux ans; mariés et
demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu et déclaré
Premier témoin Jean Clotilde Sabotier, âgé de quarante
huit ans. Second témoin Jean Rouman conjoint de
la Mairie, âgé de soixante-un ans, habitant de
cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous après lecture
ainsi que le déclarant.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Castaing, maire de St. André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Signé *J. M. Castaing*
J. M. Castaing
J. M. Castaing

1865

1865 Du 19 D^u *Louis Régis*

1865 Du dix neuf Décembre mil huit cent soixante
sept à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Louis Régis, né hier à
trois heures du soir au bourg de St. André de Cubzac.
Fils légitime de Jean Régis cultivateur, âgé de trente
trois ans et de Anne Baylet sans profession, âgée
de trente trois ans; mariés et demeurant ensemble au
bourg de St. André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu et déclaré
Premier témoin Jacques Allant publicien, âgé de
cinquante sept ans. Second témoin Jean Rouman
conjoint de la Mairie, âgé de soixante-un ans.

habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont signé avec nous après lecture et en le déclarant qu'il est en l'état.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Alphonse Fontmieu
J. M. Bastant

Du dix neuf Décembre mil huit cent trente sept à onze heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Fontmieu, né hier à onze heures du soir au village du Gata Commun de St André de Cubzac; fils légitime de André Fontmieu cultivateur, âgé de trente trois ans et de Anne Guiraudu cultivatrice, âgée de vingt six ans; marié et demurant ensemble au dit lieu du Gata.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Pierre Chénier Chénier cultivateur, âgé de quarante sept ans. Second témoin Jean Fontmieu cultivateur, âgé de quarante neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Alphonse Fontmieu

André Fontmieu

Beate
J. M. Bastant

N° 67

Du 19 D^{bre}

Joseph Doris

Du dix neuf Décembre mil huit cent trente sept à deux heures du soir.

Acte de naissance de Joseph Doris, né à deux heures du soir au village de St André de Cubzac, fils légitime de Jean Doris tailleur, âgé de trente six ans et de Marie Doris sans profession, âgée de vingt neuf ans mariés demurant ensemble au village de St André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Doris, cultivateur de la commune, âgé de quarante ans, habitant de cette commune. Second témoin Jean Cornu, marié, âgé de vingt ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Charles Jean Doris

J. M. Bastant

N° 68

Du 26 D^{bre}

Noël Lézier

Du vingt six Décembre mil huit cent trente sept à deux heures du soir.

Acte de naissance de Noël Lézier, né le vingt quatre à deux heures du soir au village du port de Plagne Commun de St André de Cubzac, fils légitime de Pierre Lézier marié, âgé de vingt neuf ans et de Marie Gillet sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés demurant ensemble au dit lieu du port de Plagne.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Vigier, boulanger, âgé de vingt cinq ans. Second témoin Charles Barreau tonnelier, âgé de vingt deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant, maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Noël Lézier
Charles Barreau
J. M. Bastant

Placet arrêté le présent registre contenant
 triante huit acte de naissances, le jour tant en
 Décembre mit huit cent soixante sept, par
 nous soussigné Jean Michel Castant, Maire
 de St André de Cubzac, faisant la fonction
 d'officier public de l'état civil.

St André le 31 Décembre 1867

Le Maire
 J. M. Castant

Table Alphabétique
 des actes de naissances de St André de Cubzac

Année	n°	acte	Noms et prénoms	Date de l'acte
1867	1	34	Allant Jean Joseph Xavier Edouard	7 Octobre
	2	9	Bernard Chérieu	5 Février
	3	12	Biais Jean	2 ^e id
	4	2 ^e	Bertin Jean François	24 Avril
	5	26	Barrière Anne	24 id
	6	34	Belluc Jean	20 Juin
	7	39	Barbedette Jeanne	1 ^{er} Juillet
	8	42	Barry Léon	2 ^e id
	9	48	Barrière Bertrand	4 7 ^h
	10	50	Beaumont Guillaume	7 id
	11	53	Belluc Marie	20 id

12	5 ^e	Beriat Jean	12 8 ^h
13	16	Cherpentier François	2 ^e Mars
14	18	Canet Marie	20 id
15	3	Durand Marie	14 Janvier
16	11	Dufour Jeanne	12 Février
17	36	Dout Chirac Jeanne Lucienne	24 Juin
18	44	Desbordes Jeanne Charlotte	2 Août
19	52	Duranthon François	14 7 ^h
20	62	Delmas Jean	9 Dh
21	67	Donis Joseph	19 id
22	13	Ché Mathurin	9 Mars
23	59	Cyrie Jean	21 8 ^h
24	60	Cyrie Mathurin	21 id
25	19	Fauré Pierre	1 ^{er} Avril
26	49	Fournet Marie	9 7 ^h
27	66	Fonteneau Pierre	19 Dh
28	7	Gasteuil Annaïs	31 Janvier
29	23	Gros Marie	1 ^{er} Avril
30	28	Gelly Pierre	7 Mai
31	32	Gérard François	7 Juin
32	57	Girard Jeanne	20 8 ^h
33	61	Gassie Jean	9 Dh
34	27	Hosten Marie	7 Mai
35	22	Jeanne (fille naturelle)	22 Avril
36	37	Paulhac Berthe Marie	26 Juin
37	1	Lafont Pierre	2 Janvier

38	1	Stourmieu Odette d'Ornan Fortuné	26	Janvier
39	17	Salaye Jeanne	26	Mars
40	24	Laforge Magdelaine	23	Avril
41	30	Lavallé Gabriel	6	Juin
42	31	Lavallé Jean Baptiste Hippolyte	7	if
43	31	Landier Jeanne	9	juillet
44	40	Laforge Valentin	19	if
45	41	Lafon Jean	9	7 ^h
46	68	Lérier Noël	26	D ^h
47	63	Merby Jean	10	if
48	8	Poncau Marie	2	Février
49	30	Pérot Jeanne	1 ^{re}	Avril
50	41	Peyron Antoinette Just	22	juillet
51	46	Poncau Jeanne	21	Avril
52	47	Richon Louis	3	7 ^h
53	2	Roumet Jeanne	6	Janvier
54	6	Rigolle Jeanne	28	if
55	21	Raymond Jean	9	Avril
56	68	Régis Louis	19	D ^h
57	14	Soubiran Vial	16	Mars
58	33	Simon (enfant naturel)	8	Juin
59	38	Simon Catherine	21	Juin
60	43	Sicot Charlotte	31	juillet
61	56	Séver Alice	14	8 ^h
62	58	Sicot Jean	22	if

		Nau de la Vie 2 ^o	
63	64	Seurin Oscar	19 D ^h
64	4	Tabuteau Louis	17 Janvier
65	29	Terrien Jean	20 Mars
66	45	Tabuteau Etienne Joseph	19 Avril
67	15	Vige Charlotte	24 Mars
68	10	Xani Jean	9 Février
		Reconnaisances	
		Robert Francis	20 Mars

Clou et arrêté la présente table, & pour des Savoirs mis huit cent quatre-vingt-huit comprenant soixante-huit actes de naissances et un acte de reconnaissance, par nous soussigné Jean Michel Castanet, maire de Saint-Nicolas de la Garde.

J. M. Castanet
J. M. Castanet

[illegible]

76/13

 du 28 Mars 1855
 Bonn - Friedrich-Wilhelms-Universität
 L. Bonn - Universitätsbibliothek

Dear Mr. [unclear] [unclear]
 [unclear] [unclear] [unclear]
 [unclear] [unclear] [unclear]


 J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 10 courant, et de vous en remercier. Je vous prie de m'excuser de ne vous en avoir pas répondu plus tôt. Je suis actuellement très occupé par les affaires de la République, et je ne puis que vous répondre par la présente. Je vous prie de m'excuser de ne vous en avoir pas répondu plus tôt. Je suis actuellement très occupé par les affaires de la République, et je ne puis que vous répondre par la présente.

substantia
Cingulata

[illegible]

Le fœtus y est venu tout vivant.
Il s'est arrêté de sa longueur 7^e Laiton.
Vient de paraître un 8^e fœtus, 3^e Laiton.
Le fœtus paraît être le même et le même.
Le fœtus est le même et le même.
Le fœtus est le même et le même.
Le fœtus est le même et le même.
Le fœtus est le même et le même.
Le fœtus est le même et le même.

Le parti et le train ont souffert
beaucoup par le froid et la neige et le froid
est devenu de plus en plus long et difficile
pour le premier train de la semaine.
Les autres entrepôts de la région
ont été détruits par le froid et la neige
et le froid est devenu de plus en plus long
et difficile pour le premier train.

[illegible]

January 21 (1864)
 Dear Mr. [unclear]
 I have just received
 your letter of the 19th inst.
 and am glad to hear
 that you are well.
 I am, I hope, the same.
 I have not much news
 to write at present.
 I am, dear Mr. [unclear],
 very respectfully,
 Yours,
 J. M. [unclear]

Cher maître le présent registre de
mariage contenant vingt et un articles
regardant bien tout ce qui concerne les mariages
dans ce pays de la part de mon frère et de mon
frère de la part de la femme de la femme
L. M. M.

L. M. M.

Cable Alphabétique
des actes de mariage

N° de l'acte	Noms & prénoms des mariés	Date de l'acte	
		Année	Mois
11	Alfred-Baptiste Mouton	26	Novembre 1867
1	Henriette Jean	5	Janvier 67
1	Bernard Pierre	20	67 67
11	Bellemeuse Jean	20	Janvier 67
1	Carignan Jean	26	Novembre 67
14	Carignan Jean	11	67 67

1	Georges-Baptiste Mouton	11	Novembre 1867
9	Henriette Jean	11	Janvier 67
1	Guillaume Mouton	21	Janvier 67
11	Guillaume Mouton	1	Septembre 67
11	Henriette Mouton	16	Novembre 67
2	Lafayette Pierre	22	Janvier 67
6	Lafayette Jean	27	Janvier 67
10	Lafayette Pierre	27	Janvier 67
11	Bonville Jean	27	Janvier 67
11	Lafayette Pierre	27	Septembre 67
20	Lafayette Pierre	27	Septembre 67
11	Henriette Mouton	27	Janvier 67
11	Henriette Mouton	27	Septembre 67
11	Henriette Mouton	27	Septembre 67

13 Puchemann Pierre

Bourant Alain

18 Août 1861

19 Vialle Jean Baptiste

Saint Jean

11 Février

Clou et ardent la prient table
contenant vingt et un mariages, par un
Maire de la commune de Pichon de la

P. Anri L 9 Janvier 1861

L. Alain

N. M. Gauthier